

MAGAZINE

TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE

NUMÉRO 8 | DÉCEMBRE 2025

territoire
d'énergie
ALSACE

MAGAZINE SEMESTRIEL



Dossier P4 et 5 :
Nouveaux statuts

SOMMAIRE



Territoire d'Énergie Alsace
11 rue du 1^{er} Cuirassiers, 68000 COLMAR

Contacts
Tél : 03 89 21 11 60
accueil@te.alsace - www.te.alsace

Horaires d'ouverture
lundi au jeudi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le vendredi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Magazine N°8 | Décembre 2025

Directeur de la publication : Jean-Luc BARBERON

Directeur de la communication : Franck DUDT

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Impression : AGI Imprimerie

600 exemplaires | Papier certifié PEFC

Crédits photos : Territoire d'Énergie Alsace,
Ville de Sierentz

ISSN : 2827-2072 (imprimé)

ISSN : 2971-4435 (en ligne)

Suivez-nous sur Facebook & LinkedIn

tealsace



Chère Madame, Cher Monsieur,

A l'approche de la fin de la mandature, je mesure le chemin que nous avons parcouru. En quelques années, notre Syndicat a profondément changé. De Syndicat d'Électricité, nous sommes devenus Territoire d'Énergie Alsace, une collectivité engagée dans la transition énergétique, proche des communes et pleinement ancrée dans les enjeux d'avenir.

Ces transformations se sont amorcées par la signature de deux nouveaux Contrats de Concession, avec Enedis et GRDF. Ils fixent pour plusieurs décennies les investissements, les priorités techniques et les engagements nécessaires pour renforcer la fiabilité des réseaux et accompagner le développement des énergies renouvelables.

Nous avons également renforcé l'appui apporté à nos membres. Au-delà du dispositif d'aide à la rénovation de l'éclairage public (auquel plus de 7 millions d'euros ont été consacrés en six ans), TEA accompagne désormais les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments (ACTEE), dans leurs études de faisabilité photovoltaïque, et plus récemment à travers la création d'une PMO territoriale dédiée à l'autoconsommation collective.

2025 restera aussi l'année d'une évolution majeure : la révision de nos statuts. Leur mise à jour permet d'abord de clarifier nos compétences, mais aussi de moderniser notre gouvernance.



EDITO

du Président

Elle traduit surtout une intention forte : donner au Syndicat les moyens d'assumer pleinement sa place d'acteur territorial de la transition énergétique. Cette nouvelle architecture statutaire s'inscrit dans la préparation de notre feuille de route 2026-2031, qui guidera l'action du prochain mandat.

Dans cet élan, nous avons également engagé un changement très concret pour nos équipes : l'acquisition d'un nouveau siège, plus spacieux, plus fonctionnel, et surtout plus vertueux sur le plan énergétique. Il accompagnera l'évolution de TEA, offrira de meilleures conditions de travail aux agents et permettra d'accueillir davantage de services pour nos communes membres.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement quotidien des élus, des agents et de nos partenaires. Je souhaite les remercier chaleureusement pour leur confiance, leur disponibilité et leur constance. TEA ne cesse de grandir parce que chacun, à son niveau, contribue à faire vivre une vision commune : celle d'un territoire solidaire, responsable et tourné vers l'avenir.

En cette période de fêtes, je forme le vœu que 2026 soit placé sous le signe de l'énergie collective, de la sérénité et du partage. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année, chaleureuse, joyeuse et profondément solidaire.

Jean-Luc BARBERON

Maire de Guewenheim
Président de Territoire d'Énergie Alsace



DOSSIER



REVISION DES STATUTS, UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE

Territoire d'Énergie Alsace a engagé en 2025 une refonte de ses statuts. Une révision importante pour accompagner l'évolution du Syndicat, sécuriser ses missions et améliorer la gouvernance au bénéfice de ses 345 membres. Explications.

POURQUOI MODIFIER LES STATUTS ?

01 S'adapter à l'évolution du Syndicat

Depuis la dernière révision de ses statuts en 2021, TEA a profondément changé. Ses domaines d'action se sont élargis, notamment en transition énergétique. Il s'est doté d'une feuille de route territoriale pour 2026–2031. Il a aussi vu l'adhésion de nouvelles communes et d'une Communauté de Communes. La collectivité compte désormais **345 membres représentant 390 communes**, et doit garantir une gouvernance adaptée à cette nouvelle dimension.



02 Améliorer la représentativité des territoires

Le système actuel reposait sur environ 600 délégués chargés notamment d'élire parmi eux 40 titulaires et 40 suppléants siégeant au Comité Syndical. Le fléchage obligatoire entre titulaires et suppléants manquait de souplesse en cas d'absence,

pouvant compliquer l'atteinte du quorum. Avec l'extension du périmètre, ces limites devenaient plus visibles : il fallait moderniser et rendre plus efficace la gouvernance. Et surtout faciliter la répartition des délégués sur tout le nouveau périmètre de TEA.

03 Se mettre en conformité avec les évolutions législatives et anticiper l'application de la feuille de route

Les lois récentes dans les domaines de l'énergie et de la transition énergétique confient de nouvelles missions optionnelles aux Syndicats d'énergie. Leur inscription dans les statuts devient indispensable pour sécuriser juridiquement l'action de TEA.

Le Syndicat souhaite aussi être en capacité de répondre aux attentes des communes et de déployer son action dès le début du prochain mandat.

CE QUI CHANGE DANS LES NOUVEAUX STATUTS

Ainsi, la révision opérée en 2025 apporte des évolutions majeures qui clarifient l'action du Syndicat et renforcent sa capacité d'intervention.

01 Une gouvernance modernisée

Lorsque les statuts seront définitivement adoptés, **les désormais 700 délégués des communes éliront parmi eux pour siéger au Comité Syndical 50 membres titulaires** (au lieu de 40) et **20 suppléants**. Ces derniers seront appelés à siéger en cas d'absence des titulaires dans l'ordre du tableau. Bien sûr,

l'invitation systématique de tous les suppléants aux séances sera maintenue. Le système se veut désormais plus souple, sécurisé, facilitant l'atteinte du quorum. Et avec 50 titulaires, il sera plus aisé d'assurer la représentation de tous les territoires au Comité Syndical.

02 Des compétences clarifiées et mieux définies

Les statuts précisent désormais de manière plus lisible :

- 01 la compétence obligatoire (électricité) ;
- 02 les compétences optionnelles (gaz, mobilité propre, éclairage public, planification énergétique, énergies renouvelables ...) ;
- 03 les activités possibles en appui aux communes (groupements de commande, SIG, PCRS, RODP...).

COMMENT S'EST DÉROULÉE LA RÉVISION ?

Cette révision est le résultat d'un travail conduit pendant près de 6 mois :

- 01 analyse interne, en tenant compte de la feuille de route élaborée avec l'appui d'auditeurs du Cycle Supérieur du Management (CSM)
- 02 étude comparative d'autres statuts de syndicats d'énergie
- 03 échanges au sein du Bureau et du Comité Syndical
- 04 adoption du projet lors du Comité Syndical du 23 septembre 2025
- 05 consultation des membres sur la nouvelle rédaction
- 06 (à venir) Arrêté interpréfectoral d'approbation des nouveaux statuts

SYNTHESE

Cette révision des statuts marque une avancée stratégique pour Territoire d'Énergie Alsace. Elle transforme un syndicat historiquement centré sur la redistribution en un syndicat

d'action, un acteur structurant, capable de coordonner la transition énergétique à l'échelle de l'Alsace. En somme, un syndicat plus visible, mieux représenté et mieux armé pour les défis à venir.

PASCAL TURRI, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

« La modification des statuts s'imposait tant le syndicat a évolué ces dernières années. Plutôt que d'adopter une approche strictement réglementaire, nous avons voulu traduire dans les textes l'ambition qui anime TEA. C'est une étape majeure pour affirmer notre rôle dans la transition énergétique et accompagner encore mieux nos membres. »



MISSIONS & COMPÉTENCES



REEMPLACER LES FILS NUS, UN ENJEU MAJEUR DE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX

À Kingersheim, Enedis a réalisé un chantier de modernisation du réseau électrique visant à remplacer 190 mètres de fils nus par du câble torsadé. Une opération qui s'inscrit dans l'objectif de faire disparaître le réseau en fil nu d'ici 2040.

Un projet discret en apparence qui raconte beaucoup de choses sur l'évolution de nos réseaux électriques. Le 19 septembre 2025, Enedis et Territoire d'Énergie Alsace ont invité élus, parlementaires et presse à venir découvrir un travail aussi technique que déterminant : la **résorption des fils nus**, ces anciens câbles aériens qui assurent encore l'alimentation de nombreuses habitations.

Installés parfois il y a plus de 60 ans, ces ouvrages vieillissants doivent aujourd'hui être remplacés pour garantir la sécurité du public et la fiabilité du réseau. À Kingersheim, l'opération a consisté à remplacer **190 mètres** de fils nus par un câble torsadé isolé, plus robuste et mieux protégé. Les équipes d'Enedis ont travaillé pendant **10 jours, sous tension**, mobilisant **8 agents** et **2 nacelles**. L'opération, d'un coût de **25 000 €**, donne un coup de jeune à une portion du réseau appelée à rester en aérien pour plusieurs décennies. Même si TEA ne finance pas directement ce type de chantier, le Syndicat contribue chaque

année, via la **Convention Article 8**, à hauteur de **200 000 €** pour sécuriser les CCP (Coupe-Circuit Principal) dans les greniers et dans les combles.

Cette contribution vient compléter une aide majorée de **30 %** pour les communes qui choisissent d'enfouir un réseau comprenant du fil nu, afin d'accélérer la disparition de ces câbles anciens.

La démarche s'inscrit dans le cadre du **Contrat de concession**, dans lequel Enedis s'est engagé à résorber **230 kilomètres de fils nus**, soit 85 % du stock recensé sur le périmètre de TEA. Une ambition de long terme, intégrée dans le Schéma Directeur d'Investissement (SDI) sur 30 ans, et suivie de près par TEA au fil des chantiers. Ce chantier illustre parfaitement le rôle de Territoire d'Énergie Alsace : s'assurer de la bonne gestion d'un patrimoine électrique complexe, mais essentiel à la vie quotidienne, et contribuer à un réseau plus sûr, plus fiable et mieux préparé à l'avenir.

JEAN-MARIE FREUDENBERGER, 1ER VICE-PRÉSIDENT

« En remplaçant les fils nus par du réseau torsadé, nous modernisons durablement les infrastructures. TEA reste mobilisé aux côtés d'Enedis pour sécuriser les réseaux et accompagner les communes dans leurs projets. »



MISSIONS ET COMPÉTENCES

ENTRETIEN AVEC SERGE JANUS

Vice-Président chargé de l'éclairage public et de la transition énergétique et Président d'Alsace Synergies

À l'occasion de la création de l'association Alsace Synergies, Personne Morale Organisatrice (PMO) portée par TEA, nous avons rencontré Serge JANUS pour comprendre les enjeux de cette nouvelle structure et l'accompagnement proposé aux communes.

BONJOUR M. JANUS, POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER LES OBJECTIFS D'ALSACE SYNERGIES ?

Cette association répond à plusieurs besoins identifiés sur le territoire.

Elle vise d'abord à **accompagner les projets d'autoconsommation collective**, qu'ils soient portés par des communes, des intercommunalités, des entreprises ou des collectifs citoyens. Beaucoup voulaient se lancer mais manquaient d'un acteur capable d'assurer la gestion administrative de ces opérations.

Alsace Synergies a également pour mission **d'offrir un cadre sécurisé** aux collectivités pour développer leurs projets d'énergie renouvelable. Elle joue le rôle de **Personne Morale Organisatrice**, en coordonnant les producteurs et les consommateurs au sein des boucles d'autoconsommation.

POURQUOI TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE A-T-IL CHOISI DE PORTER CETTE DÉMARCHE ?

De nombreuses communes souhaitaient s'engager dans l'autoconsommation collective, mais renonçaient faute d'un accompagnement adapté par un acteur public capable de structurer les projets.

Nous avons considéré que l'autoconsommation collective relevait pleinement des missions de TEA : développer les énergies renouvelables, soutenir les collectivités et faciliter les projets de territoire. En créant Alsace Synergies, TEA répond donc à un besoin identifié et permet de concrétiser ces initiatives locales.

COMMENT TEA ACCOMPAGNE-T-IL CONCRÈTEMENT LES COMMUNES ?

L'appui repose sur une étude de préfiguration composée de trois étapes :

- Identifier les sites de production potentiels (toitures, parkings, surfaces mobilisables) ;
- Analyser les consommations de la commune grâce aux courbes de charge ;
- Proposer des scénarios alignant production et besoins réels.

Cette méthode est désormais **reconnue par la Région Grand Est via le programme Climaxion**, ce qui ouvre droit à des subventions pour les communes porteuses de projets. C'est un véritable levier.

DES PROJETS SONT-ILS DÉJÀ ENGAGÉS SUR LE TERRITOIRE ?

Oui, plusieurs initiatives avancent. Des projets à **Wuenheim et Habsheim** verront le jour en 2026, et d'autres communes ont déjà manifesté leur intérêt.

Alsace Synergies se développe également : l'association s'est dotée d'une charte graphique, d'un **logo**, et continue d'accueillir de nouveaux membres. **Saint-Louis Agglomération** vient de nous rejoindre. D'ailleurs, nous invitons toutes les communes intéressées à se rapprocher de nous. **L'autoconsommation collective est une opportunité concrète de produire localement une énergie renouvelable et maîtrisée.**



06 novembre, forum des stages à La Fonderie à Mulhouse



23 septembre, présentation du chantier photovoltaïque de l'ancienne gravière de Réguisheim



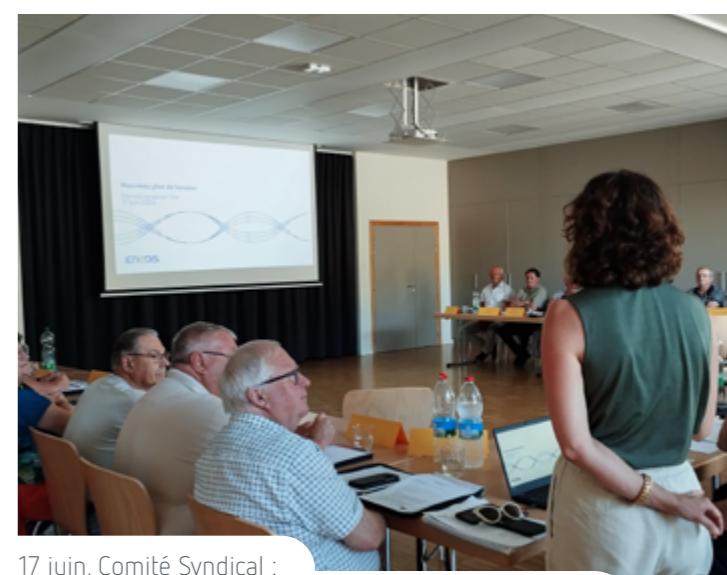
23 octobre, audit sur site GRDF



Dépose de poteaux Haute Tension HTA à Ribeauvillé



23 septembre, Comité Syndical : présentation de Gescod et Electriciens Sans Frontières



17 juin, Comité Syndical : présentation du Nouveau Plan de Tension par Enedis



RÉSEAUX GAZ

LES DOMMAGES GAZ : UN ENJEU DE SÉCURITÉ PARTAGÉ

Le 8 octobre dernier, Territoire d'Energie Alsace et GRDF ont réuni élus et techniciens pour faire le point sur un sujet sensible : les dommages causés aux réseaux gaz lors des chantiers. Un sujet qui prend de l'importance, tant les incidents augmentent depuis plusieurs années dans le Grand Est. Chaque dommage comporte des risques immédiats pour les équipes et les riverains, sans oublier les fuites de méthane ou les coupures d'alimentation qui peuvent toucher des centaines d'usagers. Sur le périmètre de TEA, 21 dommages avec fuite ont été enregistrés sur un an, pour un taux de 0,293 % proche du seuil maximal fixé par GRDF (0,3%).

Les causes sont souvent les mêmes : une Déclaration de Travaux (DT) mal anticipée, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) incomplète, ou l'absence de personnel formé

disposant d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). S'y ajoutent des points de vigilance bien connus : des investigations complémentaires non réalisées, un marquage au sol effacé, ou l'utilisation d'engins mécaniques dans le fuseau d'incertitude, là où la localisation exacte du réseau n'est pas totalement fiable.

GRDF a rappelé le rôle déterminant du maître d'ouvrage : prendre les devants, fournir les documents aux entreprises, contrôler que les prescriptions sont respectées, et savoir arrêter un chantier en cas de danger. De son côté, l'opérateur renforce sa présence sur le terrain : des visites inopinées, des séances de sensibilisation, des retours d'expérience, de l'appui aux services techniques... 552 visites ont été réalisées en 2025 dans les deux départements alsaciens.

RAPHAËL BISSAUGE CHEF D'AGENCE INTERVENTIONS, GRDF GRAND EST

« La prévention des dommages, c'est avant tout un sujet de sécurité publique et de protection de l'environnement. Avec l'appui de GRDF, les collectivités peuvent jouer un rôle essentiel pour diffuser les bonnes pratiques auprès des entreprises. Le partage et l'application des pratiques exemplaires nous permettront collectivement de baisser de manière significative les incidents ! »

UN PROJET DE DESSERTE GAZ À BALLERSDORF

La commune de Ballersdorf s'apprête à accéder au gaz naturel grâce à un projet de Délégation de Service Public porté par Territoire d'Energie Alsace. La commune n'est aujourd'hui pas raccordée, mais le passage récent dans la commune d'une conduite de biométhane entre Traubach et Altkirch offre l'opportunité de créer un nouveau réseau, au bénéfice des habitants et des futurs aménagements.

Par cette DSP, TEA confie à un opérateur la construction, le raccordement des usagers et l'exploitation du réseau pour une durée de 30 ans. L'entreprise assurera ensuite la maintenance du service et sera rémunérée par les recettes liées à son exploitation. La DSP permet à la collectivité de définir le cadre contractuel et les objectifs, tout en confiant l'opérationnel à un professionnel du secteur. Avec ce projet, TEA poursuit son rôle d'accompagnement des communes et soutient l'émergence de solutions énergétiques adaptées à leurs besoins.

PAROLE DE CONCESSIONNAIRE

ENTRETIEN AVEC MATHILDE FLAUSS

Directrice déléguée aux affaires territoriales, Enedis Alsace-Franche-Comté

Comprendre le TURPE 7 et les évolutions des Heures Pleines / Heures Creuses

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE TURPE ET LES NOUVELLES TARIFICATIONS ?

Le **TURPE** (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité) est une composante de la facture d'électricité. C'est la principale ressource d'Enedis. Fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), il permet de financer l'exploitation, la modernisation et le développement du réseau électrique. Il couvre aussi la qualité de service : continuité d'alimentation, gestion clientèle, comptage via Linky.

Le TURPE 7, en vigueur depuis 2025, vise à renforcer le réseau, améliorer la qualité de fourniture et accompagner la transition énergétique.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES USAGERS ET LES TERRITOIRES ?

Le TURPE 7 permet d'accélérer les investissements, qui passent de 4,8 à 6,4 milliards d'euros par an, afin de moderniser les infrastructures pour mieux résister aux aléas climatiques et accompagner le développement des énergies renouvelables et de la mobilité électrique.

La CRE a fixé également de nouveaux objectifs, comme la réduction des durées moyennes de coupure, qui doivent passer de 72,9 minutes à 60,45 minutes d'ici 2028.



HEURES PLEINES (HP) / HEURES CREUSES (HC), QUELS SONT LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS ?

La réforme des HP/HC vise à mieux aligner la consommation avec les périodes où l'électricité est plus abondante, notamment grâce au photovoltaïque. Elle prévoit :

- 2 saisons (hiver/été) ;
- 8 heures creuses obligatoires par jour ;
- Un nouveau créneau d'Heures Creuses en journée, qui permettra un meilleur lissage des usages et une consommation plus flexible.

Concrètement, le déploiement sera progressif grâce à Linky de novembre 2025 jusqu'en 2027. Un mois avant le changement, le fournisseur informera le client.

QUEL SERA L'IMPACT POUR LES FOYERS ?

Aujourd'hui, 14,5 millions de foyers disposent d'une option HP/HC. À terme 13,1 millions bénéficieront de HC réparties sur deux périodes, en journée et la nuit. 1,4 million de foyers conserveront exclusivement des HC nocturnes. Les avantages attendus sont multiples : un tarif plus bas en journée pour certains usages, une meilleure utilisation du réseau, et, à moyen terme, une facture plus maîtrisée.

Merci pour ces éclairages.
Merci à vous.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MA COMMUNE EN ACTION

UNE ACTION LOCALE QUI PRODUIT DU GAZ VERT ET DU SENS

Les 5, 6 et 7 décembre, Territoire d'Énergie Alsace et GRDF ont mené une opération originale sur le Marché de la Saint Nicolas de Sierentz : collecter les biodéchets produits sur le marché, pour les valoriser sous forme de Gaz Vert.

Cette initiative visait à réduire l'impact environnemental de l'événement et montrer, de manière concrète, comment les déchets organiques deviennent une ressource énergétique locale.

Acheminés au méthaniseur de Ribeauvillé (Agrivalor), les restes alimentaires ont été transformés en un gaz renouvelable, capable ensuite de chauffer des logements, cuisiner ou même faire rouler certains véhicules.



DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE À HABSHHEIM

Une commune engagée dans le photovoltaïque et la maîtrise de l'énergie

Depuis mars 2024, Habsheim dispose d'une première centrale photovoltaïque installée sur la toiture de l'école maternelle. Avec **32 kWc**, cette installation couvre déjà

7 % des besoins de la Commune, un premier pas salué localement. Le projet, soutenu par la Région Grand Est, l'État et M2A, a donné envie à la Commune d'aller plus loin.

Membre fondateur d'**Alsace Synergies**, Habsheim souhaite ajouter **50 kWc** supplémentaires pour atteindre **17 % de production locale**, dont **90 % autoconsommés**. Territoire d'Énergie Alsace accompagne la commune dans l'étude de faisabilité, en vue d'un démarrage des travaux au **second semestre 2026**.

La Commune agit également sur la baisse de ses consommations. Grâce au dispositif OSE, animé par Alter Alsace Énergie et cofinancé par TEA, une étude énergétique complète de trois bâtiments communaux est en cours. L'objectif : identifier les postes de consommation, recentrer les efforts et réduire durablement les dépenses énergétiques.

En savoir plus sur le dispositif OSE ?



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : HAPPY GAZ COLLECTIVITÉS, UN NOUVEAU DISPOSITIF AU SERVICE DES COMMUNES

Après le succès rencontré par « Happy Gaz 2024 » auprès des particuliers, Territoire d'Énergie Alsace a étendu cette année son dispositif aux acteurs publics avec Happy Gaz Collectivités, conçu en partenariat avec GRDF. L'objectif est simple : aider les communes et leurs groupements à améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments tout en soutenant, lorsque cela est pertinent, des solutions gaz modernes, économiques et adaptées aux usages.

Le dispositif permet d'abord de financer des études thermiques intégrant plusieurs scénarios de rénovation. Si la solution gaz est retenue, TEA peut subventionner l'étude jusqu'à 7 000 €, dans la limite de 80 % du coût total. Pour accompagner les élus dans leurs choix, un ingénier efficacité énergétique de GRDF se tient également à disposition, sans frais supplémentaires.

Plusieurs aides complètent le dispositif :

 **2 000 €** pour l'installation d'une chaudière 100 % gaz ou hybride par un professionnel PG ;

 **1 000 €** pour la souscription d'une offre Gaz Vert ;

 Branchement gratuit jusqu'à **35 mètres** sur le réseau GRDF, avec une aide allant jusqu'à **1 000 €** au-delà.

L'offre s'adresse à **tous les bâtiments tertiaires publics situés dans les 158 communes couvertes par le Contrat de concession TEA-GRDF**, en rénovation comme en construction neuve. Les bâtiments mixtes sont également éligibles s'ils relèvent du Décret Éco Énergie Tertiaire.

Plusieurs communes ont déjà engagé des projets via Happy Gaz Collectivités : Bergheim, Munster, Riedisheim, Saint-Amarin... D'autres sont en cours d'instruction. Les collectivités intéressées peuvent déposer leur dossier directement via l'intranet de TEA.

Vu le succès de l'opération, les élus du Syndicat envisagent déjà la poursuite du dispositif en 2026.



REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP)

LE DISPOSITIF PROGRESSE

Territoire d'Énergie Alsace accompagne les communes dans la perception de la RODP, versée par les opérateurs utilisant la voirie pour leurs réseaux. La plupart des communes pilotes ont désormais pris leur délibération et signé leur convention avec TEA.

Si les premiers retours sont positifs, ils montrent aussi quelques points à améliorer : des loyers d'antennes parfois trop faibles, des mètres de voirie à vérifier, des conventions anciennes à mettre à jour...

Le **Groupe de Travail RODP**, réuni à Eguisheim en octobre dernier sous la présidence de Franck DUDT, a permis de clarifier les démarches et d'identifier les actions à mener.

Pour renforcer l'appui aux communes, TEA a recruté Salomé DEMOUCHÉ, chargée du suivi des conventions et de la préparation des renégociations. Les prochaines étapes porteront sur la vérification des fourreaux, le recensement des travaux et la mise à jour des données pour optimiser durablement les redevances.





VIE DU SYNDICAT

INAUGURATION À MUNTZENHEIM

La commune de Muntzenheim a inauguré les travaux de la Place des Acacias et l'achèvement des aménagements dans les lotissements des Bosquets et des Tilleuls. Dans ces opérations, Territoire d'Énergie Alsace accompagne la Commune dans la modernisation de son éclairage public.

En 2024, une aide de 10 000 € a été attribuée pour 28 points lumineux dans le lotissement des Bosquets. Cette intervention s'ajoute à une série de projets soutenus depuis 2022, représentant plus de 45 800 € d'aides EP pour près de 150 points lumineux modernisés dans différentes rues du village.

TEA avait également contribué dès 2008 à l'amélioration du réseau en finançant 60 600 € pour l'enfouissement des lignes



basse tension. Ces investissements successifs permettent aujourd'hui à la commune de disposer d'installations plus sûres, plus économies en énergie et mieux adaptées aux usages actuels.

INAUGURATION DE L'ESPLANADE DE MUNDERKINGEN, À RIEDISHEIM

Le 3 octobre 2025, la Ville de Riedisheim a inauguré l'Esplanade de Munderkingen, un espace réaménagé au pied de l'Aronde, pensé comme un lieu de convivialité pour les habitants. Territoire d'Énergie Alsace a soutenu ce projet via une aide Éclairage Public de 2 520 € accordée en 2024, pour 7 nouveaux points lumineux, au Syndicat de Communes Île Napoléon.

Cette action vient compléter un accompagnement continu. Depuis 2022, TEA a versé 48 400 € pour la modernisation de l'éclairage public dans plusieurs rues de la Commune. Grâce à ces rénovations, l'esplanade offre désormais un cadre plus moderne, plus lumineux et plus accueillant, renforçant l'attractivité de Riedisheim et la qualité de ses équipements urbains.

TEA SE DOTE D'UN NOUVEAU SIÈGE ADMINISTRATIF

Le Comité Syndical du 17 juin a validé l'acquisition d'un nouveau bâtiment pour installer les services de Territoire d'Énergie Alsace. Le bâtiment actuel sera vendu afin de couvrir une partie des travaux, qui viseront à créer un siège plus performant sur le plan énergétique et plus adapté aux besoins croissants du Syndicat.



VIE DU SYNDICAT PORTRAIT ET COOPÉRATION

01 LANDY ROUSSEL

Apprenti économie de flux

À 20 ans, **Landry ROUSSEL** a déjà une idée très précise de son avenir professionnel. Actuellement en troisième année de **Bachelor Universitaire de Technologie**, spécialité transition et efficacité énergétique, il a rejoint Territoire d'Énergie Alsace en alternance le 25 août dernier.

Au fil de sa formation, Landry apprend les fondamentaux de la gestion énergétique des bâtiments publics et du logement, avec un objectif clair : devenir **économiste de flux ou chargé d'exploitation énergétique**. Chez TEA, il exerce justement cette fonction au quotidien, dans le cadre du **dispositif ACTEE**, qui accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments et la réduction de leurs consommations.

Passionné très jeune par la rénovation du bâti ancien, il a effectué un stage en deuxième année au sein d'un cabinet d'architecture parisien spécialisé dans les monuments historiques.



Une expérience marquante qui lui a donné envie de concilier ses deux intérêts : **le patrimoine et l'énergie**. L'alternance au sein de TEA lui permet aujourd'hui de mettre en pratique cette double sensibilité et d'accompagner concrètement les communes dans leurs démarches de transition énergétique.

Toute l'équipe de Territoire d'Énergie Alsace l'accompagne pour une belle réussite dans la suite de son parcours.

02 COOPÉRATION INTERNATIONALE : TEA POURSUIT SON ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Territoire d'Énergie Alsace, Gescod et Électriciens Sans Frontières (ESF) ont renouvelé en 2023 leur convention de partenariat pour trois ans. Chaque année, TEA consacre 1 % de la redevance R1 versée par Enedis au financement de projets visant à améliorer l'accès à l'énergie dans des territoires fragiles.

Les projets soutenus par Territoire d'Énergie Alsace sont répartis dans plusieurs villes de Madagascar :

Le projet **Ambesisika** poursuit l'électrification solaire de bâtiments publics, contribuant à renforcer les infrastructures locales et à améliorer les conditions de vie des populations.

Le projet **Santé Mahajanga** prévoit la réhabilitation du centre de santé Sotema et la remise à niveau de l'accès à l'eau, à l'énergie et à l'assainissement dans plusieurs établissements de santé.

Un **avantage 2025** à la convention actuelle permettra, en parallèle, d'équiper six centres de santé en éclairage extérieur et d'installer des systèmes de secours dans trois d'entre eux, pour un financement de 9 500 € par TEA.



À travers ces projets, TEA confirme son engagement solidaire aux côtés d'acteurs reconnus du développement, en cohérence avec les valeurs du service public et les ambitions de transition énergétique portées par le Syndicat.

AGENDA DU SYNDICAT

10 FÉVRIER 2026

Comité Syndical à Rixheim
(budget)

15 ET 22 MARS 2026

Élections municipales



EN BREF



TEA adhère à TRION, pour la coopération transfrontalière dans le domaine de l'énergie

Le 25 septembre 2025, TRION-climate organisait à Strasbourg le colloque de clôture du projet CO₂Inno. Territoire d'Énergie Alsace y était représenté par **Serge JANUS**, Vice-Président chargé de la transition énergétique, qui est intervenu sur le thème de **l'autoconsommation collective dans les communes**. Une occasion de rappeler le rôle stratégique des collectivités dans le développement des énergies renouvelables locales. Territoire d'Énergie Alsace a également adhéré à cette association, renforçant ainsi son engagement en faveur de la coopération transfrontalière pour la transition énergétique.



Le site internet de TEA s'enrichit

Territoire d'Énergie Alsace a récemment mis à jour son site internet afin de refléter plus fidèlement l'évolution de ses missions. De nouvelles pages thématiques ont été ajoutées pour présenter les compétences élargies du Syndicat, tandis que l'ensemble des contenus a été actualisé pour offrir une information plus claire, plus accessible et toujours à jour.

Un site revisité pour mieux accompagner les collectivités dans leurs projets et valoriser les actions menées au quotidien.

Jean-Luc BARBERON, Président de Territoire d'Énergie Alsace, les élus membres du Comité Syndical et les agents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

